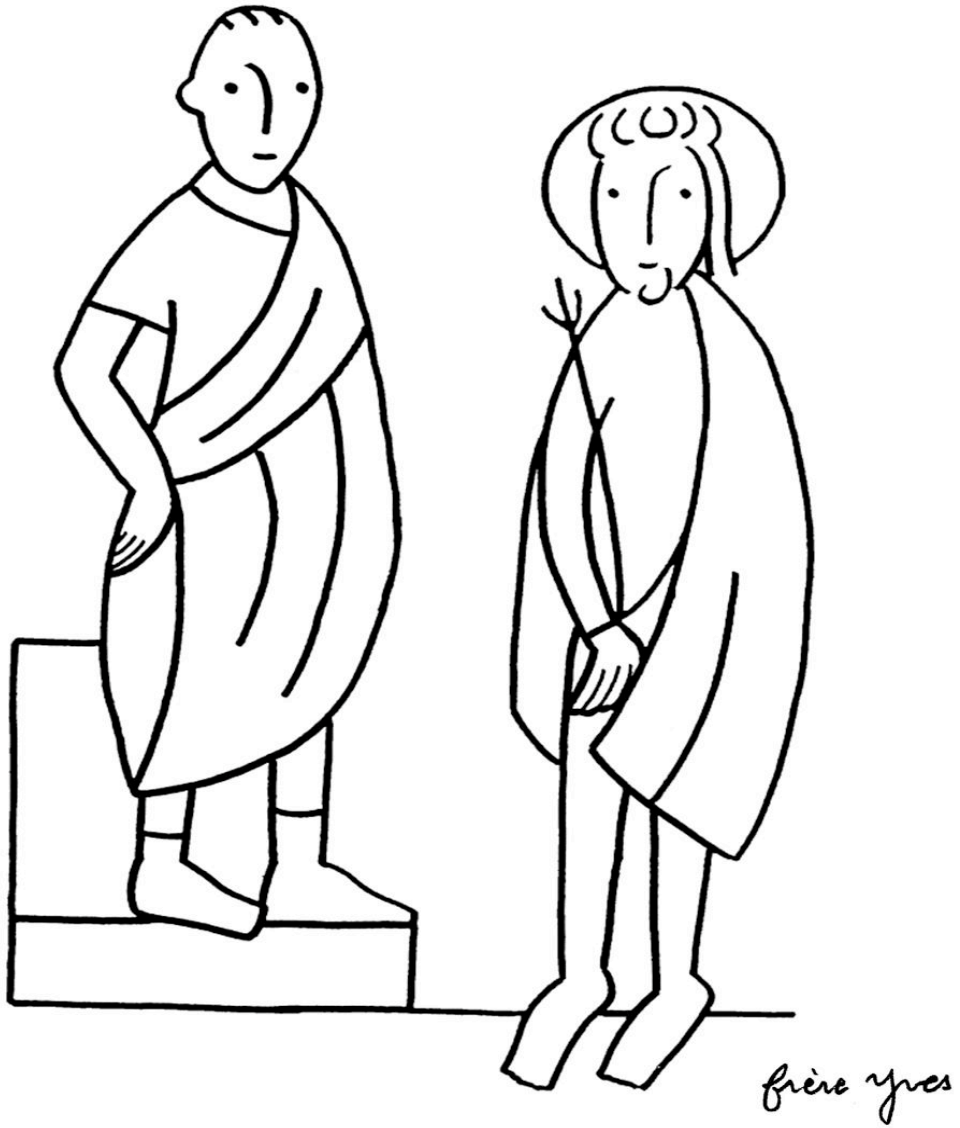


Jésus devant Pilate.

(Jn 18, 28 – 19, 16)

6^{ème} Rencontre



"Voici l'homme!"

Jean 19.5.

Jésus devant Pilate (Jn 18, 28 – 19, 16)

	Introduction	Conclusion
	18 : 28 Cependant on avait emmené Jésus de chez Caïphe à la résidence du gouverneur*. C'était le point du jour. Ceux qui l'avaient amené n'entrèrent pas dans la résidence pour ne pas se souiller et pouvoir manger la Pâque*.	19 : 16 C'est alors qu'il le leur livra pour être crucifié.
A	<p style="text-align: center;">Scène 1</p> <p>18 : 19 Pilate* sortie donc à l'extérieur vers eux et dit : "Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?" 30 ils répondirent : "Si cet individu n'avait pas fait le mal, te l'aurions-nous livré ? 31 Pilate leur dit alors : "Prenez le et jugez le vous-même suivant votre loi." Les Juifs lui dirent : "il ne nous est pas permis de mettre quelqu'un à mort* !" 32 C'est ainsi que devait s'accomplir la parole par laquelle Jésus avait signifié de quelle mort il devait mourir.</p>	<p style="text-align: center;">Scène 7</p> <p>19 : 13 Dès qu'il entendit ces paroles, le fit asseoir Pilate amena Jésus dehors et alla siéger au tribunal, à la place qu'on appelle Lithostrôtos – en hébreu Gabbatha. 14 C'était le jour de la Préparation de Pâque, vers la sixième heure. Pilate dit aux Juifs : "Voici votre roi !" 15 Mais ils se mirent à crier : "A mort ! A mort ! Crucifie-le !" Pilate reprit : "Me faut-il crucifier votre roi ?" Les grands prêtres répondirent : "Nous n'avons pas d'autre roi que César."</p>
B	<p style="text-align: center;">Scène 2</p> <p>18 : 33 Pilate rentra donc dans la résidence. Il appela Jésus et lui dit : " Es-tu le roi des Juifs ?" 34 Jésus lui répondit : "Dis-tu cela de moi toi-même ou d'autres te l'ont –ils de moi ? 35 Pilate lui répondit : "Est-ce que je suis Juif moi ? Ta propre nation, les grands prêtres t'ont livré à moi ! Qu'as-tu fait ?" 36 Jésus répondit : "Ma royauté n'est pas de ce monde. Si ma royauté était de ce monde, les miens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs. Mais ma royauté, maintenant, n'est pas d'ici." 37 Pilate lui dit alors : "tu es donc roi ? " Jésus lui répondit : "c'est toi qui dis que je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la Vérité. Quiconque est de la Vérité écoute ma voix." 38 Pilate lui dit : "Qu'est-ce que la Vérité ?"</p>	<p style="text-align: center;">Scène 6</p> <p>19 : 8 Lorsque Pilate entendit ce propos, il fut de plus en plus effrayé. 9 Il entra de nouveau dans la résidence et dit à Jésus : "D'où es-tu, toi ?" Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. 10 Pilate lui dit alors : "C'est à moi que tu refuses de parler ! Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher comme j'ai le pouvoir de te faire crucifier ?" 11 Mais Jésus lui répondit : "Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en haut ; et c'est bien pour-quoi celui qui m'a livré à toi porte un plus grand péché." 12 Dès lors, Pilate cherchait à le relâcher, mais les Juifs se mirent à crier et ils disaient : "Si tu le relâchais, tu ne te conduirais pas comme l'ami de César ! Car quiconque se fait roi, se déclare contre César."</p>
C	<p style="text-align: center;">Scène 3</p> <p>18 : 38b Sur ce mot, il sortit de nouveau vers les Juifs et leur dit : "Pour ma part, je ne trouve contre lui aucun chef d'accusation. 39 Mais comme il est d'usage chez vous que je vous relâche quelqu'un au moment de la Pâque, voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs* ? " 40 Alors ils se mirent à crier : "Pas celui-là, mais Barabbas !" Or ce Barabbas était un brigand.</p>	<p style="text-align: center;">Scène 5</p> <p>19 : 4 Pilate sortit de nouveau à l'extérieur et leur dit (aux Juifs) : "Voyez, je vais vous l'amener dehors : il portait la couronne d'épines* et le manteau de pourpre. Pilate leur dit : "Voici l'Homme !" Mais dès que les grands prêtres et leurs gens le virent, ils se mirent à crier : "Crucifie*-le ! Crucifie-le !" Pilate leur dit : "Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ; quant à moi, je ne trouve pas de chef d'accusation contre lui." 7 Les Juifs lui répliquèrent : "Nous avons une loi et selon cette loi il doit mourir parce qu'il s'est fait Fils de Dieu !"</p>
D	<p style="text-align: center;">Scène 4</p> <p>19 : 1 Alors Pilate emmena Jésus et le fit fouetter. 2 Les soldats, qui avaient tressé une couronne avec des épines*, la lui mirent sur la tête et ils jetèrent sur lui un manteau de pourpre. 3 Ils s'approchaient de lui et disaient : "Salut, le roi des Juifs !" Et ils se mirent à lui donner des coups.</p>	

JÉSUS DEVANT PILATE

FICHE POUR LES PARTICIPANTS

I - POUR LIRE

1. Un haut lieu de l'évangile de Jean

Les quatre évangiles s'accordent pour faire du procès de Jésus devant le gouverneur (Pilate) le lieu décisif de sa condamnation à mourir crucifié. Mais tandis que les évangiles synoptiques sont relativement brefs sur le déroulement de ce procès, le quatrième évangile en a fait un haut-lieu de la confrontation entre Jésus et "le monde", entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et le mensonge. Le récit du Procès est une grande page de théologie johannique. C'est cette présentation qui retiendra notre attention. Cependant, si originale qu'elle soit, elle reprend les éléments hérités de la tradition transmise par les évangiles synoptiques. Nous les rappelons afin de ne pas négliger ce qui habite notre mémoire des événements de la Passion et surtout de mieux mettre en valeur la relecture qu'en fait le 4^{ème} évangile.

2. La tradition synoptique

La tradition que reflètent les évangiles synoptiques (Mc, Mt, Lc) comporte les éléments suivants :

a - L'interrogatoire du "roi des Juifs" (Mc 15, 2-5)

Les autorités religieuses juives livrent Jésus à Pilate, sans que le récit dise aux lecteurs de quoi elles l'accusent ; Pilate est censé le savoir puisque il demande à Jésus s'il est "le roi des Juifs", titre que l'on n'a jamais entendu jusqu'à maintenant dans les récits du ministère public ; il apparaît ici comme une déformation de ce qui a pu correspondre à l'acclamation populaire de Jésus, "fils de David" (Mc 10, 47-48 ; 11, 9-10 ; Mt 9, 27), "roi d'Israël" (Mc 15, 32) (Mt 27, 42), titres à signification premièrement religieuse; mais "roi des Juifs" évoque immédiatement une royauté politique à la manière de celle qui fut exercée aux deux derniers siècles, juste avant l'occupation romaine (la royauté tyrannique des Hasmonéens, et finalement celle du roi Hérode le Grand de -37 à -4). Si Jésus peut être dit "roi d'Israël", cela n'a rien à voir avec cette figure politique, qu'elle soit soumise ou hostile au pouvoir romain. Après la multiplication des pains, la foule enthousiaste avait voulu le proclamer roi, mais il s'était aussitôt retiré dans la montagne (Jn 6, 15). Aussi bien à la question de Pilate : "Es-tu le roi des Juifs ?" (Mc 15, 2) Jésus ne répond qu'en lui laissant la responsabilité de cette affirmation : "c'est toi qui le dis" (Mc 15, 2). Autrement dit Jésus n'assume pas cette revendication de royauté dans le sens où Pilate peut la comprendre.

Comme les Grands-Prêtres insistent en de nombreuses accusations (mais Marc ne précise pas lesquelles, et Luc 23, 2-5 comblera cette lacune), Pilate interroge à nouveau Jésus : qu'a-t-il à répondre ? Mais cette fois Jésus "se taisait" (Mc 15, 3), silence qui étonne le gouverneur. Nous verrons que dans le 4^{ème} évangile Jésus ne se tait pas, mais conduit un dialogue impressionnant.

b - La proposition : *Jésus ou Barabbas* ?
(Mc 15, 6-15 ; Mt 27, 15-26 ; Lc 23, 18-23)

Pilate ne semble donc pas convaincu par les accusateurs juifs (voir Mc 15, 10 ; voir aussi Introduction, p 6-7). Il tente alors l'issue de sortie que pourrait lui offrir la coutume d'une amnistie (à l'occasion d'une fête ou de "la" fête pascale : libérer un prisonnier). À "la foule" qui est montée pour réclamer cette amnistie, il offre le choix entre Jésus et un certain "Barabbas" (= le fils du père) coupable de meurtre au cours de "l'émeute" (une émeute supposée récente et bien connue, sans doute à Jérusalem même). Les Grands-Prêtres persuadent la foule de réclamer Barabbas. Pilate se voit alors réduit à céder aux cris de la foule qui demande le crucifiement de Jésus, dont il reconnaît pourtant l'innocence : "*qu'a-t-il fait de mal*" ? Le récit de cet épisode n'est pas sans poser d'insolubles questions historiques ; en particulier, en dehors des récits évangéliques, on n'a pas trouvé d'attestations de l'existence coutumière d'une telle amnistie ; en outre Pilate semble s'en remettre à un jugement par acclamation ("vox populi" ; cela aussi fait difficulté dans le droit romain). Il est probable que les récits évangéliques ont voulu mettre en valeur le fait choquant que, dans une même période, un émeutier notoire a bénéficié de la grâce romaine alors que Jésus innocent a été condamné. Cet épisode ne tiendra que peu de place dans le récit johannique (Jn 18, 39-40).

c - la scène de dérision royale (Mc 15, 16-20 ; Mt 27, 27-31)

Après la décision de Pilate de livrer Jésus aux soldats pour le crucifier, toute la cohorte s'en empare pour s'amuser de ce "roi des Juifs". Jésus est déguisé en roi de carnaval (manteau de pourpre, couronne d'épines) et reçoit, avec genuflexions, coups et crachats sur le visage. Après la dérision de Jésus prophète (lors de la séance du Sanhédrin, Mc 14, 65) on a maintenant la dérision de Jésus roi. Nous verrons que Jean a déplacé ce moment de dérision au cœur du Procès lui-même (Jn 19, 2-3) et en a fait la révélation pathétique de l'humain incarné par Jésus : Voici l'Homme !

3. Les ajouts de Matthieu et de Luc

Ces trois éléments du récit "traditionnel" de Marc : l'interrogatoire sur "le roi des Juifs", l'option Jésus-Barabbas, la scène de dérision et d'outrages, se trouvent réinvestis dans les récits parallèles de Matthieu et de Luc, qui y ajoutent de leur cru.

Matthieu accentue l'opposition entre "les deux Jésus" : "*Jésus Barabbas*" et "*Jésus* que l'on appelle Christ". Il ajoute le rêve de la femme de Pilate en faveur de l'innocence de Jésus (Mt 27, 19) et le geste de Pilate qui "*se lave les mains*" (Mt 27, 24), c'est-à-dire qui se défausse de la responsabilité de la mort de Jésus en la faisant porter à la foule juive qui l'assume en disant : "*que son sang retombe sur nous et sur nos enfants*" (Mt 27, 25). Parole très dure qui s'explique dans le contexte de polémique entre juifs et chrétiens à la fin du premier siècle.

Quant à Luc, il a ajouté au récit "traditionnel" la comparution devant Hérode Antipas, tétrarque de Galilée (Lc 23, 6-12). Celui-ci s'était montré hostile à Jésus comme à Jean-Baptiste durant son ministère public (Lc 13, 31-33). Sa curiosité de lui voir faire quelque miracle n'étant pas satisfaite, il le tourne en

dérision (23, 11)²⁷ et le renvoi à Pilate, profitant de l'occasion pour se réconcilier avec lui d'une brouille antérieure. Luc a établi un parallèle entre Jésus (évangile) et Paul (Actes²⁸) : l'un et l'autre comparaissent devant le Sanhédrin et devant un roi Juif, créature et allié du pouvoir romain (Hérode-Antipas pour Jésus en 30, Hérode-Agrippa II pour Paul vers 56) ; c'est la même histoire qui continue de Jésus aux disciples ; Luc ne cesse de montrer cette histoire parallèle (Jésus// premiers disciples, premières communautés), l'Évangile continue, c'est toujours actuel.

4. La relecture johannique : **L'alternative entre la lumière et les ténèbres.**

Jean a construit son récit du Procès sur l'alternance de scènes qui se déroulent au dehors et au dedans : Pilate sort vers "les Grands-Prêtres" ou vers "les Juifs" et entre dans le prétoire pour débattre avec Jésus. Au dehors, ce sont les ténèbres, au dedans ce pourrait être la lumière si Pilate était capable d'écouter la vérité dans le témoignage de Jésus. Le va-et-vient joue un rôle dramatique en rendant visible l'hésitation permanente de Pilate qui ne parvient pas à choisir franchement pour l'innocence de Jésus contre la pression "des Juifs", "des Grands-Prêtres". Pilate représente l'homme incapable d'adhérer à la Vérité qui est en face de lui, en personne, car "*il n'est pas de la Vérité*" ; c'est la raison pour laquelle il va céder à la demande des Juifs. Pilate prend sa place dans la série johannique des personnages qui, soit refusent de croire, soit n'accueillent pas pleinement Jésus pour ce qu'il est réellement. "*Nous devrions regarder le Pilate johannique non comme une personnification de l'État, mais comme un autre représentant de la réaction à Jésus qui n'est ni la foi ni le rejet. Pilate est typique, non de l'État qui devrait rester neutre, mais de l'honnête homme, bien disposé qui voudrait adopter une position moyenne dans un combat qui est total*" (R.-E. BROWN, *The Gospel according to John*...p 864)

Tout le récit se déroule entre la requête de condamnation à mort (18, 29-32) et son obtention (19, 13-16). Deux moments sont particulièrement dramatiques : la présentation de Jésus : "*Voici l'Homme*", quand Pilate sort et fait sortir Jésus flagellé et couronné d'épines (19, 5) et "l'apostasie" des grands-prêtres quand ils déclarent devant Pilate : "*Nous n'avons pas d'autre roi que César*" (19, 15). C'est alors que Pilate leur livre Jésus pour qu'il soit crucifié.

Lexique.

* **Couronne d'épines, scène de dérision royale** : comme parallèle on peut citer, à Alexandrie en 38, l'épisode de partisans anti-juifs, qui affublèrent l'idiot Karabas d'insignes et d'hommages royaux : feuille de papyrus arrangée en diadème, couverture en guise de robe royale, sceptre de papyrus dans la main ; encadré de gardes du corps, il est salué et supplié de rendre la justice, mais sans violence physique ; il s'agissait de se moquer, à travers lui, du roi juif Hérode Agrippa 1^{er}²⁹ .

27 Du coup Lc a omis la scène de dérision de la cohorte au prétoire de Pilate, évitant ainsi un doublet.

28 Ac 23, 1-11 ; 25, 13 ; 26, 1-32

29 Voir R.-E. BROWN, *La mort du Messie*, p 968-969. On a fait valoir aussi jadis les indices d'un « jeu du roi » sur le pavé de la forteresse de l'Antonia (à l'angle NW du temple, qui aurait

* **Crucifixion** : supplice d'origine perse, la crucifixion était hélas ! extrêmement fréquente ; adoptée par l'empire romain pour les esclaves désobéissants et les rebelles politiques, elle a été pratiquée même par des responsables juifs (le roi Alexandre Jannée, en -96, a fait crucifier 800 pharisiens pour mater une révolte). Le supplice qui fut infligé à Jésus n'était pas "exceptionnel". Dans le fait qu'il ait été non pas "lapidé" (cf tentatives avortées, Jn 8, 59 ; 10, 31), mais "*crucifié*" "*élevé*" sur la croix, l'évangile de Jean voit l'expression du sens de sa mort : elle était le début de son "*élévation*" dans la gloire (parce que révélation de son amour, Jn 3, 14 ; 8, 27 ; 12, 32-33 ; 18, 32).

* **Droit de peine capitale** ("*jus gladii*", "droit de glaive"): dans les provinces romaines (telle la Judée depuis l'année -6), "le préfet" ou "le gouverneur" se réservait les peines capitales, qui étaient donc enlevées aux autorités locales (dans notre cas, le Sanhédrin cf. Jn 18,31) sauf cas particulier où la religion juive se trouvait particulièrement offensée et entraînait une punition immédiate, par exemple le cas des non-Juifs qui franchissaient la barrière séparant "le parvis des nations" et "le parvis d'Israël"(cf Ac 21, 28-29).

* **Pilate** : "*praefectus Judaeae*", "préfet de Judée", selon une inscription trouvée à Césarée/s/Mer ; Ponce-Pilate est avec Marie et Jésus, l'un des trois noms propres inscrits dans le *Credo* ; il exerça son mandat sur la Judée et la Samarie de 26 à 36 ; il exerça plusieurs fois des actes de répression violente à l'égard des Juifs ; on insistait sur son caractère systématiquement anti-juif, mais cela est devenu moins évident³⁰.

* **Prétoire** : autrefois la tente du général (le "prae-itor" : celui qui va devant), ensuite la résidence du gouverneur qui exerce des responsabilités à la fois militaires, civiles et judiciaires. C'est dans l'ancien palais du roi Hérode le Grand (vestiges visibles aujourd'hui près de la porte de Jaffa), que le préfet / gouverneur de Judée s'installait quand il montait de Césarée (sa résidence habituelle) à Jérusalem, à l'occasion des fêtes, où il y avait davantage le risque de troubles.

* **Roi des juifs** : ce titre a un sens politique qui n'est pas l'équivalent de "roi d'Israël", dont la connotation, en ce temps-là, est religieuse (voir Jn 1, 49 ; 12, 13).

servi de « prétoire »), mais il est devenu clair que le prétoire de Pilate était ailleurs (ancien palais d'Hérode) et le pavé en question d'époque bien postérieure. Néanmoins les Sœurs de Sion, dont le couvent est établi en ce lieu, identifié (à tort) par elles au « Lithostrotos », le font toujours visiter et le chemin de croix traditionnel part de cet endroit.

30 Dans les provinces romaines comme la Judée, « surtout lorsque la peine capitale était en jeu, le procès n'était pas conduit par un juge indépendant entouré d'un jury local, mais par le représentant de l'empereur exerçant à la fois les fonctions de magistrat et de juge. Pilate jouissait donc d'une grande liberté dans la conduite des débats. C'est à lui qu'incombait le droit de convoquer les parties au procès, de les écouter, d'évaluer la culpabilité de l'accusé, puis de fixer la sentence sans devoir se référer à une loi précise... Dans le cas de Jésus... Pilate instruisit un véritable procès. Il donna d'abord la parole aux plaignants, les chefs juifs, qui accusèrent Jésus de troubler l'ordre public et de s'opposer à l'occupant romain en raison de ses prétentions messianiques à caractère politique. Il offrit ensuite à Jésus la possibilité de réfuter les accusations portées contre lui. Selon la tradition synoptique (Mc 14, 61 ; 15, 4-5), différente en cela de Jn, Jésus opposa le silence aux attaques dont il était l'objet ; il refusa donc d'endosser le rôle de l'accusé et de recourir aux moyens traditionnels dont se servaient les prévenus pour émouvoir les juges. A supposer qu'ils soient historiques, c'est là que prirent place l'épisode de Barabbas et le comportement de la foule réclamant la mort de Jésus. Quoi qu'il en soit, Pilate prononça un verdict de culpabilité assortie d'une peine de mort » (J. ZUMSTEIN, *L'Évangile selon saint Jean (13-21)*, Genève 2007, p 221-222).

Vocabulaire théologique

Pâque, *manger la Pâque* (l'agneau pascal). : Le repas pascal est le mémorial de la libération d'Égypte, en cette nuit où les Hébreux avaient marqué du sang protecteur de l'agneau les portes de leurs demeures. La Pâque se célèbre dans la nuit du 14 au 15 Nisan (mars/avril) déterminé par la pleine lune de printemps. Les évangiles synoptiques (Mc-Mt-Lc) et le 4^{ème} évangile (Jn) s'accordent sur le fait que Jésus a été crucifié un vendredi après-midi, la veille d'un sabbat. Mais ils divergent sur la date de la Pâque.

A lire les synoptiques, le dernier repas de Jésus avec ses disciples le jeudi soir (veille de la Passion) serait le repas pascal (Mc 14, 12-16 ; Mt 26, 17-19 ; Lc 22, 7-13). Mais selon le 4^{ème} évangile, les Grands-Prêtres s'apprêtent à "*manger la Pâque*" le vendredi soir (18, 28) et Jn 19, 14 désigne le jour et le moment, où Pilate prononce le verdict de la crucifixion de Jésus, comme le jour de "*la Préparation de la Pâque, vers la sixième heure*" (= midi). C'est en effet dans l'après-midi du 14 nisan que l'on immolait au Temple les agneaux qui seraient consommés en famille dans la nuit pascale. Dans cette notation précise de temps Jean a vu un indice que Jésus est le véritable agneau pascal (cf. Jn 1, 29 ; 19, 36 : "*aucun de ses os ne sera brisé*" ; à ce trait rituel concernant l'agneau pascal, Ex 12, 46, correspond le fait que les soldats ne brisent pas les jambes de Jésus, Jn 19, 33). Que Jésus ait accompli en sa mort sur la croix la figure de l'agneau pascal n'est pas une innovation johannique ; cette interprétation est déjà celle de Paul et des communautés chrétiennes dans les années 50 (le Christ *notre Pâque* = *notre agneau pascal* a été immolé, 1 Co 5, 7)³¹.

Fils de Dieu, "*il se fait Fils de Dieu*" (19, 7) : Nous avons vu dans la fiche précédente sur le Procès devant le Sanhédrin que Jésus avait bien assumé cette identité de sa personne en lien avec sa mission. Encore fallait-il bien la comprendre. A ses yeux elle n'offense pas la foi juive au Dieu unique (Dt 6, 4) qui est aussi la sienne (Mc 12, 29.32-34). En effet, si le Dieu de Jésus est unique, il n'est pas seul, car Jésus expérimente en lui-même d'en être le Fils, en un sens propre et unique. Nous en avons plusieurs échos dans les récits évangéliques, par exemple quand, recherché et trouvé au temple par Marie et Joseph, il répond en disant qu'il doit être aux affaires de "*son*" Père (Lc 2, 49). S'il nous enseigne de prier Dieu comme "*notre Père*", il parle, quant à lui, du Père qui est son vis à vis comme personne d'autre : "*Tout m'a été remis par mon Père, et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils veut bien le révéler*" (Mt 11, 25-27 ; Lc 10, 21-22). Il nous faut donc maintenir à la fois la pleine humanité de Jésus et sa divinité de Fils. Il partage pleinement la condition humaine, Il cherche, Il apprend, Il ne sait pas tout à l'avance, Il prie, Il se détermine librement, même si douloureusement – voir sa prière à Gethsémani – et tout cela Il le vit au titre de sa filiation divine. Il n'y a pas un impossible mélange des natures (humaine et divine), l'union se fait dans la personne : pour le 4^{ème} évangile, c'est le *même* qui est le Verbe et qui est cet homme, Jésus de Nazareth.

31 Comment résoudre la contradiction sur la date de la Pâque, cette année-là, entre évangiles synoptiques et johannique ? Il est hautement probable qu'il faille donner raison à la chronologie de Jean. Les synoptiques, quant à eux, ont transposé sur le dernier repas (« jeudi saint ») la figure du repas pascal ; en réalité ils ne parlent pas d'un repas avec herbes amères et agneau pascal ; mais pour la mémoire de leurs communautés ce dernier repas était « la Pâque de Jésus », vu le sens qu'il lui avait donné.

II – ET MAINTENANT AU TEXTE

1. Les personnages : étudier les différentes façons de les désigner.

Les Romains:

Pilate v. 28 ; v.29; Lire lexicque "Pilate" et note 4.

Les soldats v.19, 2

César (Tibère) v.19, 12; 19,15

Les Juifs :

v. 28 ; v. 31 ; v.34 ; v.35 ; v.36 ; v. 38 ; 19,4 ; 12, 15 ;

Que représente ce mot dans le texte ?

Est-ce le peuple juif dans son ensemble?

Barabbas : 18, 40 qui est-ce ?

Jésus:18, 28-29 ; 30 ; 33 ; 37 ; 39 ; 19, 1 ; 5 ; 7 ; 14 ;

Lire vocabulaire théologique "Fils de Dieu"

Quels sont les titres donnés à Jésus ?

Quels malentendus dissipe-t-il ?

Qu'est ce qui est vrai pour Lui ?

2. Les mouvements, les lieux

Remarquer l'aspect théâtral, dramatique, de la scène.

18;29. 33. 38 ; 19, 4-5 ; 8. ; 13..

A quoi correspond cette alternance de scènes dedans/dehors? Voir lexicque "prétoire"

3. Le temps:18,28 ; 19,14.

Dans le 4^{ème} évangile, la Cène du jeudi soir n'était pas présentée comme la Pâque des Juifs.

Lire vocabulaire théologique : "Pâques" et note 31.

Jean situe la mise à mort de Jésus à l'heure rituelle de la mise à mort des agneaux. Pourquoi ?

III – ACTUALISATION

1. Les Juifs:18, 28

Contradictions entre les prescriptions culturelles de pureté et l'authentique pureté intérieure de l'homme (évoquer le bon Samaritain, les pharisiens....).

Pour nous, relecture de nos pratiques, de nos contradictions (sans se culpabiliser).

2. Pilate

Contradictions entre ce qu'il pense : 19, 4 ; 19, 12 ; et ce qu'il décide : 19, 16 ; voir "pour lire"

Quelque part, nous sommes tous des "Pilate". Comment est-ce que je me situe par rapport à la vérité, qu'est-ce que la vérité pour moi ? (Jn 14,6)

3. Jean est témoin d'un temps où les judéo-chrétiens sont exclus de la synagogue. Dans l'histoire les chrétiens ont persécuté les juifs. Aujourd'hui heureusement les relations ont beaucoup évolué; le Concile Vatican II a souligné l'enracinement de l'Église dans la foi juive. Cependant les enjeux fondamentaux demeurent : où est le cœur de l'histoire du salut ? Quel est le don définitif de Dieu à l'humanité : la Loi ou la personne de son Fils Jésus ? Connaissons-nous les rencontres des Amitiés judéo-chrétiennes (voir INTERNET) où l'on échange en connaissant et respectant ces différences ?

IV - PISTES POUR LA PRIÈRE

Lire et méditer 1 Timothée 6, 11-16

La Première épître à Timothée établit un parallèle entre le témoignage rendu par Jésus devant Pilate et le témoignage que les chrétiens sont appelés à rendre en accord avec la profession de foi baptismale :

*6, 11 "Pour toi, homme de Dieu... cherche à être juste et religieux, vis dans la foi et l'amour, la persévérance et la douceur. 12 Continue à bien te battre pour la foi, et tu obtiendras la vie éternelle ; c'est à elle que tu as été appelé, c'est pour elle que tu as été capable d'une si belle affirmation de ta foi devant de nombreux témoins. 13 Et maintenant, en présence de Dieu qui donne vie à toutes choses, **et en présence du Christ Jésus qui a témoigné devant Ponce Pilate dans une belle profession de foi** (Jn 18, 36-37), voici ce que je t'ordonne : 14 Garde le commandement du Seigneur, en demeurant irréprochable et droit jusqu'au moment où se manifestera notre Seigneur Jésus Christ. 15 Celui qui fera paraître le Christ au temps fixé, c'est le Souverain unique et bienheureux, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, 16 le seul qui possède l'immortalité, lui qui habite la lumière inaccessible, lui que personne n'a jamais vu, et que personne ne peut voir. A lui, honneur et puissance éternelle". Amen.*

Prendre un temps de contemplation et de silence : Jésus était une question pour les communautés juives de son temps, spécialement pour les autorités. Jésus est-il encore une question pour nous aujourd'hui, dans notre communauté, notre Église, en quel domaine en particulier ?

Et pour toi, qui suis-je ?

Cet Homme ? L'Homme ? Le témoin de la vérité ? La Vérité ? Le Fils de Dieu ?

Est-ce vraiment Lui que nous annonçons ?

Est-ce Lui qui est la référence de notre vie humaine, chrétienne, apostolique ?

Quels moyens prenons-nous pour le connaître ?

Où les chrétiens sont-ils engagés pour lui rendre témoignage ?

Cantique

Tu fais ta demeure en nous Chants de l'Emmanuel S. Drouineau

Tu es là présent vivré pour nous
Toi, le tout petit le serviteur
Toi le Tout-Puissant,
Humblement tu t'abaises.
Tu fais ta demeure en nous Seigneur.

②

Par le don de ta vie, tu désires aujourd'hui reposer en nos cœurs,
brûlé de charité, assoiffé d'être aimé,
tu fais ta demeure en nous Seigneur.

③

Unis à ton Amour, tu nous veux pour toujours ostensoirs du Sauveur,
en notre humanité, tu rejoins l'égaré,
tu fais ta demeure en nous Seigneur.

Notre Père, avec la finale empruntée à 1 Tm (ci-dessus) :

*car c'est **Toi** le Souverain unique et bienheureux,
le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs,
16 **Toi** seul qui possèdes l'immortalité,
Toi qui habites la lumière inaccessible,
Toi que personne n'a jamais vu, et que personne ne peut voir
mais que ton Fils nous a révélé.
A **Toi**, honneur et puissance éternelle. Amen.*

Oraison :

Jésus, ton heure est arrivée, l'heure de passer de ce monde à ton Père. La Vérité éclate par tout ton être condamné en disant à Pilate : "Je suis né, je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la Vérité. Tout homme qui appartient à la Vérité écoute ma voix". Par ces mots tu révéles la Vérité de nos vies. Mets-nous à l'écoute de ta voix de Vérité. Amen

FICHE POUR LES ANIMATEURS

V - CLÉS DE LECTURE

Scène 1 (au dehors) : obtenir une condamnation, qui sera celle de la croix (18, 28-32).

1. Les Juifs n'entrent pas dans le Prétoire*, parce qu'ils doivent être en état de pureté légale pour célébrer la Pâque, qui commencera dès le vendredi après-midi. Contraste entre leur préoccupation de pureté cultuelle et l'exécution qu'ils veulent à tout prix faire endosser par le gouverneur. Selon la chronologie pascale de Jean, Jésus mourra sur la croix le vendredi après-midi, à l'heure où les prêtres immolent l'agneau de la Pâque dans le Temple.

2. Pilate est censé ignorer la raison pour laquelle Jésus est déféré à son tribunal. Première réponse des Grands-Prêtres : il est un malfaiteur (18, 30). Réponse très générale, qui cache les véritables motivations. C'est parce qu'il encourt la condamnation à mort, disent ses accusateurs, qu'ils l'ont livré à Pilate, seul à détenir le pouvoir de faire exécuter une telle sentence (18, 31). Ainsi, nous dit le narrateur, la dévolution de la cause au gouverneur romain aura permis que se réalise la parole par laquelle Jésus avait indiqué de quelle mort il devait mourir, à savoir l'élévation sur la croix ; au lieu d'être lapidé par les Juifs, Jésus sera crucifié (par les Romains), crucifié et donc " élevé ". Cette parole de Jésus (Jn 12, 32-33 ; 3, 14) a pour Jean la même dignité que l'Écriture et doit être accomplie (18, 32) comme elle.

Scène 2 (au dedans) : La royauté de Jésus (18, 33-38a).

"Roi des Juifs ?", mais qui le dit ?

Le contenu de l'accusation des Grands-Prêtres se précise à travers la question que Pilate pose à Jésus : *"Tu es le roi des Juifs" ?* Jésus ne répond pas immédiatement, mais c'est lui maintenant qui interroge Pilate : d'où tient-il cette accusation ? Il lui laisse entendre que sa question sur la royauté n'est pas vraiment la sienne, mais qu'elle lui vient d'autres, pas forcément objectifs. Pilate se rengorge, vexé : *"Est-ce que je suis Juif, moi ?"*, pour être au courant des affaires juives ? Ces "autres" ne sont rien moins que *"la nation"* et *"les grands-prêtres"*, qui t'ont livré à moi. Que Jésus s'explique : *"Qu'est-ce que tu as fait ?"*, comme si c'était à l'accusé de faire la preuve de son crime. Mais avec les mêmes mots *"roi"* et *"royauté"*, Pilate et Jésus ne parlent pas de la même chose. Bien plus, les Grands-Prêtres et Pilate font l'amalgame entre la dignité messianique telle que peut la revendiquer Jésus et une revendication politique.

La réponse de Jésus met alors aussitôt le doigt sur la nature de sa royauté : elle n'est pas *"de ce monde"*. Si elle l'était, il aurait à sa disposition des gardes qui auraient combattu pour lui et ne l'auraient pas laissé livrer aux Juifs. La non-violence et la faiblesse de Jésus face aux pouvoirs de ce monde signent sa différence. La nature de la royauté de Jésus est corrélative de son origine. Il n'est pas dit qu'elle ne s'exerce pas *dans* ce monde, mais qu'elle n'est pas *de ce monde*. La question de l'origine de Jésus, de sa mission, de son pouvoir, des biens qu'il apporte est une question-clé du 4^{ème} évangile. La même question reviendra dans la bouche de Pilate dans la scène 6 : *"D'où es-tu ?"*

(19, 9).

Roi, si l'on veut, mais pour un témoignage (37-38)

Comme dans les autres dialogues johanniques, l'interlocuteur est d'abord complètement dépassé. Il arrive qu'il fasse le dépassement, conduit par Jésus. Mais quand Pilate réitère sa question: "*Donc tu es roi ?*" (v. 37), il n'a toujours pas compris, et Jésus, pour s'expliquer, change de registre : il passe du langage de la royauté à celui du témoignage (v 37-38). "*C'est toi qui dis que je suis roi*". Quant à moi, je préfère m'exprimer en termes moins ambigus. "*Je suis né*" : ce n'est pas sans faire allusion à une dignité de naissance qui caractérise la royauté. Mais cette naissance est une venue en ce monde, non pas une naissance tout humaine (comme on dit "venir au monde" pour un enfant ordinaire), mais, selon le Prologue, il s'agit du Verbe qui "*venait dans le monde, comme la vraie lumière*" (1, 11). Et précisément je suis né et venu dans le monde "*pour rendre témoignage à la Vérité*". Le Jésus johannique ne prêche pas "le Royaume" (ou si peu), comme dans les Synoptiques, mais il rend témoignage à la Vérité en révélant le Père et son dessein. Pour comprendre qui il est, il faut appartenir à ce royaume de la Vérité dont il est le témoin unique, parce que, "*Fils unique engendré, il repose sur le sein du Père et l'a raconté*" (1, 18). Jésus n'a pas de sujets comme un roi de ce monde, mais des disciples qui écoutent sa voix. Thème constant du 4^{ème} évangile : l'accès à la connaissance de Jésus suppose une parenté spirituelle : "*celui qui fait la Vérité vient à la lumière*" (3, 21).

"Qu'est-ce que la Vérité ?"

Pilate esquivé toute implication personnelle, montrant bien par là qu'il n'en est pas. "*Cette répartie n'est pas une vraie question, elle exclut même toute réponse. C'est une fin de non-recevoir. Les dires de ce juif, un illuminé, n'intéressent pas Pilate*" (X. LÉON-DUFOUR, *L'Évangile de Jean*, IV, p 89). Il va dire aux Juifs qu'il ne trouve aucune charge à retenir contre Jésus (18, 38), mais il se moquera bien d'en tirer les conséquences dans son jugement. En cela, il tourne le dos à la Vérité. Quelle importance ?

Scène 3 (au-dehors) : Jésus ou Barrabas ?

La proposition de faire jouer une amnistie coutumière à l'occasion d'une fête (ou de "la Fête" pascale) est un point hérité de la tradition sous-jacente aux Synoptiques. La relecture johannique de l'épisode se caractérise par trois insistances :

1. *la déclaration d'innocence de Jésus* : elle fonde la proposition de Pilate (Jn 18, 38b-39) ; elle fait antithèse avec la désignation de Barabbas comme un "brigand" qui tombe avec force à la fin de la phrase, sans préalable ; ainsi se trouve mis en relief le fiasco auquel conduit l'indifférence de Pilate à la Vérité : l'innocent est condamné, le malfaiteur est élargi.

2. La prévalence *des Juifs* comme acteurs du dénouement ; Pilate s'est laissé dicter sa conduite par le péché du monde qui se dérobe à la Vérité. "Le monde" enferme dans ses griffes ceux qui prennent parti contre la Vérité. Ils aliènent leur liberté.

3. La désignation méprisante de Jésus, dans la bouche de Pilate, comme "*le roi des Juifs*" ; en réalité ce "roi des Juifs", méprisé par Pilate et rejeté par les Juifs, est bel et bien le véritable "roi des Juifs" ; la vérité éclate sous la

dérision et le rejet qui voudraient la recouvrir. Ce thème reviendra dans la présentation de "l'Homme" couronné d'épines. Jésus seul reste fidèle à lui-même alors que Pilate y laisse son pouvoir et les Juifs leur cohérence : ils livraient Jésus comme malfaiteur et maintenant ils réclament l'élargissement d'un criminel.

Scène 4 (au-dedans) : Flagellation et dérision du " roi des Juifs " (19, 1-3)

La flagellation (Jn 19, 1)

La flagellation est une préparation cruelle à la crucifixion ; elle suppose la condamnation à la croix décidée ; c'est bien ainsi que Mc-Mt la présente, à la fin du procès (Mc 15, 15 ; Mt 27, 26). Lc 23, 16 ne parle pas de la flagellation, mais de l'intention de Pilate, au cours du procès, de donner une correction à Jésus pour contenter ses accusateurs, puis de le relâcher ; ce qui, en fait, ne se produira pas. C'est aussi dans cette perspective de "correction", mais réalisée, que Jean parle de la flagellation qui, avec la scène d'outrages de la cohorte, mettra Jésus dans un état pitoyable au moment de le présenter aux "Juifs".

Les outrages (Jn 19, 2-3)

Il y a deux scènes d'outrages dans les récits évangéliques de la Passion :

1. Une scène d'outrages juifs dans le cadre de la comparution devant le Sanhédrin (Synoptiques sauf Lc : dérision du prophète, Mc 15, 65 ; Mt 26, 67-68).
2. Une scène d'outrages par les soldats romains (Mc-Mt et Jn : dérision du "roi") ; à la dérision s'ajoute des gestes de violence physique (gifles, crachats, coups chez Mc-Mt, gifles chez Jn)³².

Jean a bien gardé le souvenir d'outrages en contexte juif (le soufflet du garde chez Anne, 18, 22) et d'outrages en contexte romain (au prétoire de Pilate, 19, 2-3) ; il a réuni lui aussi dans ce contexte violences physiques (flagellation, 19,1 ; gifles, 19,3) et scènes de dérision. Jean est très proche de Mc-Mt pour la dérision du "roi des Juifs" : "*manteau de pourpre*", "*couronne d'épines*"; gestes de vénération royale ; verbes à l'imparfait de répétition chez Jean : "*ils venaient vers lui et disaient : Salut, roi des Juifs*". Flagellation et gifles encadrent la scène johannique. Derrière la dérision et la violence faite au "Roi des Juifs" se profilent l'outrage et la violence faite au Serviteur d'Is 50, 3-6 : "*il tend le dos au fouet et les joues aux gifles*".

Jean a placé la flagellation et la scène d'outrages en plein milieu du procès devant Pilate. Mais ce déplacement, anormal du point de vue des faits, a une fonction littéraire dans sa construction d'ensemble du procès. Il prépare la présentation que Pilate fera de Jésus dans la scène suivante (19, 4-7) : un roi des Juifs insignifiant, qui devrait plutôt faire pitié et qui démontre l'inanité de toute prétention royale juive, s'il y en a. Plus profondément, la scène de dérision interprète la royauté de Jésus qui ne laisse plus de place à une quelconque ambiguïté ; le "roi" est "*le serviteur souffrant*" (Is 50).

32 Luc suit sa voie propre : une scène de dérision (*habit resplendissant*) lors de la comparution devant Hérode (23, 11), et les outrages des soldats, devant Jésus crucifié (23, 36).

Scandale pour les Juifs, folie pour les païens

"Les lecteurs du 1^{er} siècle pouvaient entendre la scène (des outrages des soldats romains) comme décrivant de façon succincte non seulement la question qui intéressait les Romains (la royauté), mais aussi l'attitude des gentils envers un roi crucifié – tout comme les moqueries du sanhédrin dramatisaient l'horreur juive du faux prophète. De façon concise, les deux moqueries illustrent le double élément de 1 Co 1, 23 : Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les gentils. Si nous réfléchissons sur ce parallélisme, tout le sanhédrin a condamné Jésus à mort et certains ont commencé à se moquer du prophète (Mc 14, 64-65) ; Pilate a condamné Jésus à la crucifixion, et toute la cohorte est rassemblée pour se moquer du "roi". L'idée que les évangiles disculperaient les gentils, mais condamneraient les Juifs n'est vraiment pas étayée par le portrait, tout aussi négatif, des deux bandes de tourmenteurs" (R.-E. BROWN, *La mort du Messie*, p. 972)

Scène 5 (au dehors) : "Voici l'Homme", "Fils de Dieu" (19, 4-7)

Cette scène correspond à la scène 3 : même déclaration d'innocence (19, 4.6 // 18, 3). A la tentative de Pilate de faire bénéficier de l'amnistie pascale "*le roi des Juifs*", jugé insignifiant (18, 39) correspond maintenant la présentation d'un "homme" en loques : cette sévère "correction" pourrait satisfaire leur réclamation et amener sa relaxe.

1. "*Voici l'Homme*" (19, 5).

Pilate présente Jésus flagellé et déguisé en roi en disant "*Voici l'Homme*" (19, 5). Cette parole doit être entendue à double niveau, selon la pratique habituelle de Jean qui fait dire à des personnages plus qu'ils ne comprennent (exemple : Caïphe, 11, 49-53). Seul le lecteur chrétien accédera à l'intelligence supérieure et vraie de ce qui est dit. Pour Pilate, Jésus est "*cet homme*" qui lui a été livré par les Grands-prêtres (18, 29), et il le leur renvoie : "*Voici l'homme*", sans commentaires, mais avec ironie et sarcasme. Quelle pitié ! Inutile d'en faire cas, et c'est ce qui attendrait toute prétention "royale" si elle se manifestait réellement. "*Pilate démontrait que Jésus était pathétique et ne menaçait ni Rome ni les Juifs*". (R.-E. BROWN, op cit 919)

Au niveau du lecteur chrétien plusieurs rapprochements peuvent être proposés avec des textes scripturaires et johanniques :

- équivalent de "*Fils de l'Homme*" ? Pilate ne peut pas employer ce titre, mais Jean a pu mettre un équivalent dans sa bouche, à son insu.

- *l'homme* : un contrepoint de "Fils de Dieu", selon la logique de l'incarnation ; plusieurs fois, en Jean, Jésus est d'abord reconnu et désigné comme un homme (9, 11 ; 10, 33 ; 11, 50 ; 18, 14). C'est dans la même scène 5 que paraissent les deux désignations, d'abord "*l'homme*", puis "*le Fils de Dieu*" (19, 5.7). La vérité humaine de Jésus importe à la révélation de son identité. C'est au cœur de cette condition humaine que se révèle la transcendance du Fils de Dieu.

- "l'homme des douleurs" : "Méprisé et abandonné des hommes, homme des douleurs, habitué à la souffrance, semblable à celui de qui on se détourne" (Is 53, 3) ; "tant son aspect défiguré n'était plus celui d'un homme, son apparence n'était plus celle des êtres humains" (Is 52, 14). Mais c'est précisément celui qui était considéré comme un "sous-homme" qui était destiné à devenir le responsable des multitudes humaines. Cette référence serait cohérente avec la présentation des outrages comme ceux du Serviteur d'Is 50.

2. Fils de Dieu (19, 7)

Devant cette présentation de Jésus, bien loin d'être apitoyés, les Grands-Prêtres et les gardes réclament à grands cris sa crucifixion. Pilate essaye de se désister en déclarant une troisième fois l'innocence de Jésus. Les Juifs sont alors amenés à dévoiler leur véritable grief, d'ordre religieux : il se fait Fils de Dieu, et, selon leur loi, il encourt la mort. Au début ils se retranchaient derrière la loi romaine pour remettre l'affaire à Pilate (18, 31). Maintenant ils invoquent leur propre loi pour justifier la crucifixion. Lévitique 24, 16 prescrit la lapidation pour le blasphème. Pour le lecteur de Jean, ce n'est pas Jésus *qui se fait* Fils de Dieu ; il l'est en vérité (10, 36 ; 20, 31). Jean explicite le conflit religieux entre Juifs et chrétiens à la fin du 1^{er} siècle, mais ce conflit avait déjà ses racines au temps de Jésus.

Devant le titre de "Fils de Dieu" une crainte sacrée s'empare de Pilate, tout comme la révélation du "*Je-Suis*" avait mis la cohorte à terre au jardin de l'arrestation (18, 8). Personne ne tient face à Jésus. Pilate va essayer de s'affranchir de cette crainte en interrogeant Jésus sur son origine et en faisant étalage de son pouvoir lors de l'entretien suivant, à l'intérieur (19, 10).

Scène 6 (à l'intérieur): Où est le pouvoir ? Qui intimide qui ? (19, 8-12)

La scène 6 et la scène 2 ont beaucoup de points parallèles : l'intérieur, la confrontation seul à seul de Pilate et de Jésus, la question d'origine, celle de la royauté et du pouvoir. Dans cette scène on assiste à un double essai d'intimidation : celui de Jésus par Pilate (manqué), celui de Pilate par les Juifs (réussi, ou en voie de l'être).

1. Le silence de Jésus et l'essai d'intimidation de Jésus par Pilate

"D'où es-tu ?" Question parallèle à celle de la scène 2 sur l'origine de sa royauté. Cette fois Jésus ne répond pas, du moins pas tout de suite. On a placé ici le "silence" de Jésus qui caractérise la tradition sur le procès de Jésus (Mt 26, 63 ; Mc 15, 3-4 ; Mt 27, 12-14 ; Lc 23, 9).³³ Le Jésus johannique est beaucoup moins silencieux que celui des Synoptiques, surtout devant Pilate. Mais il a aussi des moments de silence, quand la situation l'exige, comme c'est le cas ici : "*il ne lui donna pas de réponse*" (19, 9). Pilate n'est pas en état de recevoir une réponse sur l'origine divine de Jésus. Mais ce silence est ressenti par Pilate comme méprisant pour son pouvoir. Et il réagit en cherchant à intimider Jésus. Peine perdue ! Sa réaction donne occasion à la mise au point solennelle de Jésus : Pilate n'aurait aucun pouvoir sur lui si cela

33 Il évoque le silence du juste souffrant dans les psaumes, surtout du Serviteur souffrant : Is 53, 7 : « *il n'ouvre pas la bouche, comme un agneau traîné à l'abattoir, comme une brebis devant ceux qui la tondent : elle est muette, lui n'ouvre pas la bouche* ». 1Pi 2, 22-23 donnera ce silence du Christ en sa passion, comme forme de non-violence, en modèle aux chrétiens qui souffrent pour leur foi.

ne lui était donné d'En-Haut. Il ne tient son pouvoir sur Jésus en ce moment qu'en vertu d'un dessein de Dieu qui le dépasse³⁴.

"Celui qui a livré" Jésus à Pilate est coupable d'un plus grand péché. S'agit-il de Judas ? Ne s'agit-il pas plutôt du Grand Prêtre et des autorités juives, qui se sont fermées à la lumière³⁵. Pilate est un instrument ; il n'est pas sans péché, Jean ne le disculpe pas puisque, malgré sa conviction d'innocence, il va céder à la pression des autorités juives, mais celles-ci portent une bien plus lourde responsabilité. C'est Jésus, et non Pilate qui établit les différents degrés de culpabilité. Le véritable juge, c'est lui.

2. Les cris des Juifs et l'intimidation de Pilate par les Juifs (19, 12).

"A partir de cela", Pilate cherchait à le relâcher. Mais les cris des Juifs (opposés au silence de Jésus) l'intimident et ils menacent de le dénoncer à César comme complice d'un rival de César : "*Tu n'es pas ami de César : quiconque se fait roi se déclare contre César*". Les Juifs en reviennent au grief politique, seul capable d'impressionner Pilate. Par opportunisme, le grief de "*se faire roi*" reprend le dessus par rapport au grief de "*se faire Fils de Dieu*". Dans cette scène (12), Pilate, qui se trouve encore à l'intérieur, entend les cris des Juifs qui sont à l'extérieur, comme s'il y avait une pénétration de l'extérieur dans l'intérieur ; une pression des opposants sur la décision de Pilate. C'est "*après avoir entendu ces paroles*" (13a) qu'il sort pour le dernier épisode.

Scène 7 (au dehors) : La condamnation de Jésus à la crucifixion (19, 13-16)

Impressionné par la menace des Juifs, Pilate se décide à prononcer une sentence. "*Il amena Jésus dehors et il alla siéger au tribunal*". Au moment où Pilate s'apprête à rendre le verdict, il est normal que, par suite du va-et-vient, entre l'intérieur et l'extérieur, Jean le montre prenant place sur le siège du magistrat. C'est l'indice du moment décisif du jugement.

La notation de lieu est une précision de réalisme historique. Jean donne le nom du lieu en grec : *Lithostrôtos* (étendue pavée) et en araméen : *Gabbatha* (sens de "hauteur, élévation"). Donc deux noms différents : le grec n'est pas la traduction de l'araméen. Jean ne cherche pas à traduire l'araméen pour signaler un sens symbolique, comme il le fait en d'autres cas (1, 41 ; 9, 7). Par contre l'indication de temps "*la 6^{ème} heure, le jour de la Préparation de la Pâque*" peut recevoir une portée symbolique : c'est à partir de midi que commençait l'immolation des agneaux de la Pâque au temple. Or Jésus est figuré par l'agneau pascal (cf. 19, 31-37).

Le dialogue entre Pilate et les Juifs est organisé par Jean de manière à conduire les Juifs à une véritable apostasie :

34 Ne pas lire ici quelque allusion à l'origine divine du pouvoir politique ; le texte vise la situation concrète de Jésus livré à Pilate : qui a véritablement la main sur cette situation ?

35 « *Si je n'étais pas venu, si je ne leur avais pas adressé la parole, ils n'auraient pas de péché; mais à présent leur péché est sans excuse... Si je n'avais pas fait au milieu d'eux ces œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché; mais à présent qu'ils les ont vues, ils continuent à nous haïr, et moi et mon Père; mais c'est pour que s'accomplisse la parole qui est écrite dans leur Loi: Ils m'ont haï sans raison* » (Jn 15, 22-25).

- "Voici votre roi !"

En un sens il l'est vraiment, pas au sens politique comme Jésus le lui a fait comprendre, mais c'est bien de royauté à leur égard qu'il s'agit. Pilate dit plus vrai qu'il ne pense (comme aussi Caïphe en 11, 51).

- "A mort ! A mort ! Crucifie-le !"

- "Vais-je crucifier votre roi ?"

- "Nous n'avons pas d'autre roi que César"

Comme s'ils oubliaient que pour la tradition d'Israël, Dieu seul règne sur son peuple.

VI - POUR ALLER PLUS LOIN

La date de Pâque, l'année où Jésus est mort :

Les évangiles synoptiques (Mc-Mt-Lc) et le 4^{ème} évangile (Jean) s'accordent sur le fait que Jésus a été crucifié un vendredi après-midi, la veille d'un sabbat. Mais ils divergent sur la date de la Pâque. A lire les Synoptiques, le dernier repas de Jésus avec ses disciples le jeudi soir (veille de la Passion) serait le repas pascal (Mc 14, 12-16// Mt 26, 17-19 // Lc 22, 7-13). Mais selon le 4^{ème} évangile, les Grands-Prêtres s'apprêtent à "manger la Pâque" le vendredi soir (18, 28) et Jn 19, 14 désigne le jour (vendredi) et le moment (midi), où Pilate prononce le verdict de la crucifixion de Jésus, comme le jour de la "Préparation de la Pâque, vers la sixième heure". C'est en effet dans l'après-midi du 14 nisan que l'on immolait au Temple les agneaux qui seraient consommés en famille dans la nuit pascale. Dans cette notation précise de temps Jean a vu un indice que Jésus est le véritable agneau pascal (cf. Jn 1, 29 ; 19, 36 : "aucun de ses os ne sera brisé" ; à ce trait rituel concernant l'agneau pascal, Ex 12, 46, correspond le fait que les soldats ne brisent pas les jambes de Jésus, (Jn 19, 33).

On est porté à donner raison à la chronologie de Jean. Que Jésus ait accompli en sa mort sur la croix la figure de l'agneau pascal n'est pas une innovation johannique ; cette interprétation est déjà celle de Paul et des communautés chrétiennes dans les années 50 (le Christ *notre Pâque* = *notre agneau pascal* a été immolé, 1 Co 5, 7). Les synoptiques, quant à eux, ont transposé sur le dernier repas ("jeudi saint") la figure du repas pascal ; en réalité ils ne parlent pas d'un repas avec herbes amères et agneau pascal ; s'ils présentent le repas du Jeudi-saint comme le repas pascal, c'est parce que ce repas est devenu dans les communautés chrétiennes *la Pâque de Jésus*, son mémorial.

Pour un recentrage de la foi chrétienne :

Le récit de la Passion et l'enjeu du procès de Jésus tel qu'il est présenté dans le 4^{ème} évangile (et déjà dans les Synoptiques) remettent en pleine lumière ce qui est au centre de la foi chrétienne : le mystère pascal et la filiation divine de Jésus comme révélation, l'un et l'autre, du Dieu véritable que nous confessons. Dieu n'est pas seul en lui-même, il est communion de personnes, et il s'ouvre à l'humanité jusqu'à partager en son Fils la condition humaine, pour faire passer cette humanité avec lui et en lui. Trinité, Incarnation, Pâque

"se donnent la main" pour nous révéler qui est Dieu et qui est l'homme. Ce sont les accents de la lettre : LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, Les Éditions du Cerf, Paris 1997.

"Cet appel à aller résolument au cœur de la foi, l'Église l'a entendu bien des fois au cours de son histoire. C'est même là une loi constante de la croissance de la foi. Dans les périodes critiques, c'est toujours d'un approfondissement de la foi qu'ont procédé les grandes réformes religieuses et spirituelles, les mouvements de renouveau théologique et apostolique... Les catholiques français désirent et pratiquent ce retour aux sources. Aujourd'hui ils ne sont plus simplement déistes : ils découvrent l'importance de la communion trinitaire de Dieu. La profondeur de leur adhésion au mystère pascal impressionne aussi. Une conception trop étroitement moraliste de la foi cède le pas devant une compréhension infiniment plus ample de la vie chrétienne comme vie dans l'Esprit" (p 39-40).